

**Renseignements concernant la personne décédée** (Écrire en lettres majuscules)

Les champs identifiés par un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

1 - Nom de famille*		2 - Prénom usuel*	
3 - Numéro d'assurance sociale (NAS)* <input type="checkbox"/> Aucun NAS		4 - Date de naissance* (JJ) (MM) (AAAA)	5 - Professions <u>avant la retraite</u> (ne pas inscrire « retraité »)
6 - Date du décès* (JJ) (MM) (AAAA)		7 - État civil au moment du décès <input type="checkbox"/> marié(e) / conjoint(e) de fait <input type="checkbox"/> divorcé(e) / séparé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> célibataire	
8 - Nom à la naissance et prénom du dernier conjoint(e)			Date d'union (JJ) (MM) (AAAA)
9 - Nom à la naissance et prénom du conjoint(e) antérieur(e)			Date d'union (JJ) (MM) (AAAA)
10 - Dernière adresse de résidence			
11 - Adresses antérieures depuis 1961 (Si nécessaire, utilisez une feuille supplémentaire)			

**Dernier testament notarié connu**

12 - Date du testament notarié connu (JJ) (MM) (AAAA)	Nom du notaire
13 - Informations supplémentaires, s'il y a lieu	

**Tarification** (Tous les montants incluent les taxes applicables. Voir les conditions des différents services au verso)




**Traitement normal – 23,00\$**

La demande est prise en charge dans un délai maximal de 10 jours ouvrables de la réception de la demande à la Chambre. Voir les détails au verso.

**Traitement accéléré – 57,49\$**

La demande est prise en charge dans un délai de 2 jours ouvrables de la réception de la demande à la Chambre. Voir les détails au verso.

**Renseignements concernant le demandeur**

<input type="checkbox"/> Je suis du public <input type="checkbox"/> Je suis notaire <input type="checkbox"/> Je suis avocat		Numéro de membre notaire ou avocat :		
Nom et prénom*		Société / Compagnie (le cas échéant)		
Adresse*		Unité	Téléphone (jour)*	
Ville*		Province / État*	Pays	
Code postal*				
<input type="checkbox"/> Carte de crédit  <input type="checkbox"/> Mandat postal ou bancaire payable à Chambre des notaires du Québec		Numéro de carte de crédit   	Date d'expiration /	Code de sécurité (Chiffres à l'endos de la carte)
 Signature du demandeur			Date	

**Si vous êtes un membre du public**, vous devez joindre l'original et une photocopie de l'un des documents suivants : **Copie d'acte de décès ou Certificat de décès émis par le Directeur de l'état civil**. Tout autre document sera refusé. Si le décès a eu lieu à l'extérieur du Québec, vous devez joindre l'original et une photocopie de la preuve de décès étrangère ainsi que la traduction officielle de la preuve de décès si celle-ci est rédigée dans une langue que le français ou l'anglais.

## Instructions

Afin que nous puissions effectuer votre recherche, veuillez prendre connaissance et suivre les instructions ci-dessous pour remplir adéquatement le formulaire. Si les informations obligatoires ne sont pas inscrites, nous ne pourrions effectuer la recherche et nous devons vous retourner la demande. Le Registre des dispositions testamentaires contient plus de 9 millions d'inscriptions, il nous faut donc des informations précises et complètes pour identifier, s'il y a lieu, le dernier acte testamentaire de la personne décédée. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

- 1- **Nom de famille \*** : Inscire le nom de famille à la naissance, ne pas inscrire le nom du conjoint.
- 2- **Prénom usuel\*** : Inscire le prénom utilisé par la personne, les autres prénoms sur le certificat de naissance ne sont pas nécessaires.
- 3- **Numéro d'assurance sociale (NAS)\*** : Ne cocher la case «Aucun NAS» que si la personne décédée n'avait aucun numéro d'assurance sociale canadien.
- 4- **Date de naissance\*** : Au minimum, inscrire l'année de naissance.
- 5- **Professions avant la retraite (ne pas inscrire « retraité »)\***: Inscire les professions ou les métiers avant la retraite. Veuillez être le plus précis possible. Ex. : journalier en construction, préposé d'usine, préposé aux bénéficiaires. Si la personne décédée n'a jamais occupé d'emploi, inscrire *aucun*.
- 6- **Date de décès \***: Inscire la date de décès mentionnée au Certificat de décès ou à la Copie d'acte de décès émanant du Directeur de l'état civil.
- 7- **État civil au moment du décès**: Cochez la case qui correspond à l'état civil au moment du décès et ne cochez qu'une seule case.
- 8- **Nom à la naissance et prénom du conjoint(e) au décès**: Inscire le nom et le prénom du conjoint au moment du décès, que ce soit par mariage, union de fait ou union civile.
- 9- **Nom et prénom du conjoint(e) antérieur(e)**: Inscire le cas échéant les noms et prénoms de tous les conjoints(es) antérieurs(es), qu'ils soient unis par mariage, union de fait ou union civile ainsi que la date d'union, et ce même s'ils sont aujourd'hui décédés(es).
- 10- **Dernière adresse de résidence**: Si la personne décédée était hospitalisée au moment du décès, inscrire l'adresse avant l'hospitalisation.
- 11- **Adresses antérieures depuis 1961**: Si aucun testament notarié connu, inscrire toutes les adresses depuis 1961 en précisant les années de résidence pour chacune de celles-ci. Ex. : 123, rue Fleury, Montréal de 1968-1972. Dans le cas où un testament notarié est connu, indiquez toutes les adresses postérieures à la date du testament notarié connu.
- 12- **Dernier acte connu**: Si vous n'avez pas la date précise, inscrire l'année seulement. Ne pas inscrire les contrats de mariage dont la date est antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Si vous devez inscrire plusieurs actes, vous pouvez utiliser la case 13, informations supplémentaires.

### Services offerts

- **Délai normal de traitement** : La demande est prise en charge par l'équipe des Registres dans un délai maximum de 10 jours ouvrables de la réception de la demande à la Chambre. Le résultat de la recherche est transmis par la poste. La durée de traitement de la demande peut être de plus de 10 jours ouvrables s'il est nécessaire de confirmer certaines informations avec le demandeur ou le notaire ou si la recherche est effectuée pour une personne décédée depuis moins de 20 jours.
- **Traitement accéléré** : La demande est prise en charge dans un délai maximum de 2 jours ouvrables de la réception de la demande à la Chambre. Pour choisir le traitement accéléré, la recherche doit être effectuée pour une personne décédée depuis plus de 20 jours.

### IMPORTANT

- La Chambre des notaires ne peut être tenue responsable d'une erreur à un certificat lorsque cette erreur découle d'une information manquante ou erronée à la demande de recherche. Veuillez-vous assurer que toutes les informations inscrites à votre demande sont exactes. Le Registre des dispositions testamentaires de la Chambre des notaires a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 1961. Il nous est donc impossible de retrouver un acte avant cette date.
- Pour respecter la confidentialité de votre démarche, veuillez noter que nous ne donnons les renseignements concernant une demande qu'au demandeur de la recherche.

### Documents à joindre à votre demande

- Si vous êtes un membre du public, vous devez joindre** l'original et une photocopie de l'un des documents suivants : **Copie d'acte de décès ou Certificat de décès émis par le Directeur de l'état civil**. L'original vous sera retourné par la poste. Tout autre document sera refusé. Si le décès a eu lieu à l'extérieur du Québec, vous devez joindre l'original et une photocopie de la preuve de décès étrangère ainsi que la traduction officielle de la preuve de décès si celle-ci est rédigée dans une langue que le français ou l'anglais.  
Il n'est pas obligatoire de joindre la preuve de décès si vous êtes membre de la Chambre des notaires du Québec ou du Barreau du Québec. Les avocats et notaires d'une autre juridiction doivent fournir la preuve de décès comme un membre du public.
- Le paiement** peut être effectué par carte de crédit, mandat postal ou bancaire payable à l'ordre de la Chambre des notaires du Québec. Les chèques personnels et l'argent comptant ne sont pas acceptés au comptoir et par la poste.

Vous devez nous faire parvenir la demande et les documents au:

**Registres des dispositions testamentaires et des mandats de la Chambre des notaires du Québec**  
2045 rue Stanley, suite 101  
Montréal (Québec) H3A 2V4

**Pour plus d'information:**  
Téléphone : 514- 879-2906 ou 1-800-340-4496

Une demande peut également être transmise en ligne lorsqu'elle répond aux conditions. Consultez notre site à l'adresse <https://www.cnq.org/>